



Mettre en place des filières pour valoriser la ressource bois-biomasse dans le canton de Genève

OBJECTIF Fournir 150 GWh/an d'ici à 2030 grâce à la mise en service d'une CCF Bois-Déchets, d'une unité de méthanisation-compostage (PôleBio Énergies), et la valorisation du bois naturel.



>2023

Finaliser les études et déposer les dossiers CCF Bois-déchets et PôleBio Énergies.



>2030

Construire et exploiter la CCF Bois-déchets et l'unité PôleBio Énergies.



ENJEUX

La transition énergétique s'appuie sur la valorisation des ressources renouvelables locales. Le Canton de Genève bénéficie d'une ceinture rurale et de sa proximité avec la France voisine, dotée d'un potentiel bois-biomasse conséquent qui pourrait être mieux exploité, sous réserve de bien mesurer les impacts environnementaux de cette valorisation. >

➤ La production d'énergie à partir de bois et de biomasse est peu développée dans le canton. Il existe un potentiel pour des centrales mutualisées de différentes tailles et techniques, notamment méthanisation et combustion.

La valorisation du bois à des fins énergétiques doit être précédée d'un arbitrage préalable sur les usages potentiels de celui-ci (construction, isolation...). La valorisation de la biomasse par la méthanisation ne doit pas péjorer l'agriculture en détournant la matière de sa fonction première.

Le potentiel de valorisation de la biomasse bois naturel à l'échelle transfrontalière est encore sous-exploité, notamment à cause du manque d'infrastructures d'exploitation forestière en France. Ce potentiel est évalué à environ 200 GWh/an (étude Virage: gisement de biomasse dans l'agglomération Franco-Valdo Genevoise – Faessler 2010). Ce chiffre doit être mis à jour dans le cadre d'études de consolidation. Enfin, un gisement régulier de biomasse bois-déchets de l'ordre de 90 à 100 GWh/an n'est pas exploité à Genève et est exporté (principales destinations: Vaud, Italie, autres cantons).

Au vu des objectifs de la politique énergétique cantonale, la valorisation de la biomasse à des fins énergétiques constitue un levier pour décarboner le mix énergétique, en coordination étroite avec la stratégie de protection de l'air 2030, les futurs plans de mesures d'assainissement de la qualité de l'air, le Plan directeur forestier et les plans Forêts des communes.

PLAN D' ACTIONS

PLAN D' ACTIONS À COURT-TERME (2 ANS)

- Faire un recueil systématique du potentiel en coordination avec les offices concernés et dans le respect des objectifs fixés en matière de protection de l'air (directive OCEN-OCEV).
- Édicter des recommandations sur la valorisation de chaque filière (bois de construction, bois déchets, bois naturel), en coordination avec les offices concernés, notamment l'OCEV et l'OCAN, et définir une stratégie pour la ressource et le développement de filières.

Bois

- Réaliser un retour d'expériences sur les centrales à bois déjà existantes dans le canton (pollution, provenance du bois, etc.).
- Finaliser l'étude du projet de centrale chaleur-force à base de bois-déchets et étudier la faisabilité et le potentiel d'une grande centrale chaleur-force au bois naturel.

- Étudier les collaborations possibles avec les régions limitrophes dans le cadre de contrats d'approvisionnement à long terme.

Autres biomasses

- Finaliser l'étude du projet d'unité de méthanisation-compostage d'importance cantonale PôleBio Énergies.
- Étudier la faisabilité et le potentiel de méthanisation agricole ou semi-industrielle, notamment dans les zones maraîchères.

PLAN D' ACTIONS À MOYEN-TERME (5 ANS)

- Construire et mettre en service une centrale chaleur-force (CCF) au bois-déchets (environ 100 GWh).
- Construire et mettre en service une unité de méthanisation-compostage (PôleBio Énergies, environ 25 GWh).
- Valoriser le bois naturel, notamment en finalisant l'étude du projet de grande centrale chaleur-force (environ 25 GWh).

PILOTAGE
OCEN

COPILOTAGE
SIG/OCEV

ACTEURS IMPLIQUÉS
PôleBio Énergies SA, communes, Association genevoise des propriétaires de forêts, énergie-bois Suisse, Woodrise, offices cantonaux concernés.

EFFETS INDUITS

- Valorisation des énergies renouvelables locales, indépendance énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre...
- Valorisation des déchets en totale cohérence avec la politique cantonale de gestion des déchets.

PÉRIMÈTRE D' APPLICATION

Grand Genève.